

# **(BAC, BTS) AMENAGEMENTS D'EXAMENS**

## **Session 2019**

vendredi 19 octobre 2018, par [M. Patrick Borelly](#)

**LYCEE : Aménagements d'examens (BAC, BTS) : A compter de la session 2019**

**L'académie d'Aix-Marseille met en œuvre un télé-service permettant aux candidats de bénéficier d'un espace personnel avec tous les documents relatifs à sa demande d'aménagement d'examen : saisie en ligne, suivi de la demande, délivrance de la décision d'aménagements.**

**La date d'ouverture du télé-service AMEX est mercredi 3 octobre 2018.**

**Le serveur AMEX est accessible à partir du site de l'académie d'Aix-Marseille, rubrique examens et concours/aménagements d'examens.**

**La demande d'aménagements d'examens est une démarche personnelle du candidat et de son représentant légal (si mineur).**

**Date butoir de dépôt des demandes : 14 novembre (BTS) et 16 novembre (BAC).**